

Académie de Rennes : le recteur observe un "flux d'élèves" vers le privé

"Chaque année, nous observons dans l'académie de Rennes des flux d'élèves entre public et privé ; ces flux s'équilibrent. Cette année, ce n'est pas le cas", constate Thierry Terret, recteur de l'académie de Rennes, jeudi 5 janvier 2017, lors d'une conférence de presse consacrée aux prévisions d'effectifs et de moyens pour la rentrée 2017.

Il précise que le phénomène a été observé ailleurs qu'en Bretagne. Ainsi, selon la Depp, le secteur privé a accueilli, à la rentrée 2016, 10 600 élèves de plus (+0,9 %), tandis que le public a connu une hausse de 0,74 % de ses effectifs (+32 336 élèves).

En Bretagne, pour le premier degré, les prévisions 2017 font apparaître une baisse des effectifs, dans le public de l'ordre de 2 450 élèves, et dans le privé de l'ordre de 863. Pour le second degré, une hausse des effectifs est attendue : +1 400 élèves dans le public, et +2 000 dans le privé. Pour mémoire, en Bretagne, environ 60 % des élèves sont scolarisés dans le réseau d'enseignement public, et 40 % dans le réseau privé.

Les choix politiques affaiblissent le réseau public : fermeture de quatre collèges publics en deux ans (à Brest, Commana, Vannes et Saint-Malo), resectorisations précipitées de la carte scolaire qui favorisent le réseau privé, "absence d'écoles, de collèges et de lycées publics sur certains territoires (par exemple Saint-Avé et Guidel, deux communes du Morbihan de plus de 10 000 habitants sont sans collège public mais ont chacune un collège privé !), réformes imposées aux personnels du public quand l'enseignement privé disposait lui de certaines libertés, manque de moyens (des familles sont réduites à se tourner vers le réseau privé catholique, faute de place ou d'établissement à proximité dans le réseau public).